

OBJET : Conférence de Copenhague sur le climat. Position du Conseil Municipal de IFS et signature des deux appels « L'ultimatum climatique » et « Urgence climatique, justice sociale »

Le protocole de Kyoto a pour objectif de proposer un calendrier de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2012 pour l'ensemble des pays industrialisés. L'objectif de la France est de stabiliser sur la période 2008-2012 ses émissions de gaz à effet de serre au niveau de 1990.

Néanmoins, les objectifs de Kyoto devront rapidement être dépassés car insuffisants pour anticiper les évolutions démographiques et climatiques de demain. C'est pourquoi, il devient urgent de les réévaluer.

La Conférence de Copenhague sur le climat qui se tiendra du 7 au 18 décembre 2009 aura pour but de définir de nouveaux engagements pour l'après 2012.

L'objectif attendu à cette occasion est celui de stabiliser le climat à un niveau de réchauffement inférieur à 2°C, sous peine de conséquences environnementales et humanitaires majeures pour l'ensemble de la planète.

L'accord ne pourra aboutir sans la mise en place de mécanismes financiers destinés à soutenir des actions d'adaptation au changement climatique dans les pays en développement. Par ailleurs, il faudra assurer les transferts de technologies moins émettrices en gaz à effet de serre et prendre en compte la question de la déforestation.

Les traditionnelles aides publiques au développement et autres coopérations ne suffiront pas pour combler les besoins de financement. Des formes innovantes d'intervention devront être trouvées afin de prendre en compte la répartition des richesses pour plus de justice sociale et environnementale, de façon à changer considérablement les rapports entre les pays du NORD et du SUD.

Les collectivités locales doivent, elles aussi, se mobiliser, car le phénomène est planétaire mais les enjeux sont principalement locaux en matière d'urbanisme, aménagement, gestion de l'eau.

Aussi, les collectivités locales ont un rôle important à jouer dans ces mobilisations.

D'une part, sans elles, les engagements internationaux et nationaux ne peuvent être tenus ; elles sont proches des habitants pour faire évoluer les comportements, et elles contribuent, par leurs activités, aux émissions de gaz à effet de serre.

D'autre part, elles ont commencé à développer une culture commune sur ces enjeux, à travers des associations d'élus nationales tant à l'échelle nationale qu'internationale, ces associations demandant d'ailleurs à participer en tant que telles aux négociations de Copenhague.

La ville d'IFS est engagée dans une démarche environnementale forte, et réaffirme aujourd'hui sa volonté de mettre en œuvre un programme de développement durable.

Pour toutes ces raisons, la ville d'IFS décide de s'associer à deux appels complémentaires lancés à l'occasion de la Conférence de Copenhague.

Comme pour de très nombreuses collectivités partout dans le monde, il est très attendu de cette Conférence qu'elle soit un moment fort de mobilisation internationale et qu'elle aboutisse à des décisions à la hauteur des enjeux climatiques aux niveaux mondial, national et local :

- réduction de plus de 40% en 2020 par les pays industrialisés de leurs émissions de gaz à effets de serre,
- liaison entre climat et développement économique et social afin de préserver les générations futures, comme il l'avait été affirmé lors de la Conférence de Rio en 1992.
- aide des pays industrialisés aux pays en développement pour la réduction de leurs émissions et l'adaptation de leurs territoires aux changements climatiques,

Parmi les nombreuses initiatives prises à l'occasion de ce sommet, deux retiennent l'attention

-des associations de sauvegarde de l'environnement et d'action humanitaire, (WWF, Greenpeace, Action contre la faim, Care, Fédération Internationale des Droits de l'Homme, le Fondation Hulot, les Amis de la Terre, Oxfam, le Secours catholique, Médecins du Monde, le Réseau Action Climat, rejoints aujourd'hui, entre autres, par le CCFD, l'Alliance pour la Planète et Attac), ont lancé un appel, « **l'ultimatum climatique** » avec pour ambition de recueillir un million de signatures.

Cet appel, adressé au Président de la République, demande qu'un mandat très ambitieux soit donné à la délégation française, dans le sens des enjeux indiqués ci-avant.

- des associations de défense de l'environnement, syndicats, associations de solidarité internationale, organisations politiques et des collectivités locales soulignent que les politiques actuelles étant dans l'impasse, des mesures véritablement alternatives sont nécessaires pour que la Justice climatique et sociale soit au centre des politiques mises en œuvre. Cet appel « **Urgence climatique, justice sociale** » (premiers signataires : Action Consommation, A.C.! Agir ensemble contre le chômage, Aitec - IPAM, Amis de la Terre, Attac, Bizi !, Confédération Paysanne, Ecorev', Fac Verte, FSU, Fondation Copernic, LDH, Mouvement de la Paix, MRJC, Réseau Féministe « Ruptures », Réseau Sortir du nucléaire, Solidaires, Véloration Paris Île-de-France, Zone d'Ecologie Populaire . Soutenu par : Alter Ekolo, Fédération pour une Alternative Sociale et Ecologique (FASE), Les Alternatifs, Les Verts, Parti de Gauche, NPA) lie fortement les mobilisations pour le climat et la justice sociale au NORD comme au SUD.

Ces deux plateformes d'associations ont prévu plusieurs initiatives importantes, vecteurs de mobilisations.

Il apparaît important, du fait de ses préoccupations environnementales et sociales fortes, que la ville d'IFS s'associe à ces deux appels, exprimant ainsi son engagement dans les mobilisations pour Copenhague, en cohérence avec ses objectifs.

C'est pourquoi, le Conseil Municipal de IFS réuni en séance publique le 9 novembre 2009 :

- réaffirme l'engagement de la ville dans la lutte contre le changement climatique
- souligne l'importance du sommet de Copenhague, en particulier pour redéfinir l'aide publique au développement et créer un nouveau modèle de développement basé sur une justice écologique et sociale,
- demande au Président de la République de prendre des engagements ambitieux en matière de réduction de gaz à effet de serre en approuvant l'appel « **Ultimatum climatique** »,
- s'associe à l'appel « **Urgence climatique, justice sociale** »
- autorise Monsieur le Maire à signer ces deux appels.